

**Compte-rendu de la Réunion du
Conseil de la Vie Sociale (CVS)
Lundi 16 Mars 2015 à 16h00**

Personnes présentes:

Collège des Résidents :

M. Maillan Jean

M. Céria Christian

Collège des Familles :

Mme Poulain Annie

Mme Bourguet Catherine

Mme Lerat Viviane

Collège du Personnel :

Mme Brouze Audrey

Mme Delucinge Claudine

Collège de l'Association gestionnaire :

Sœur Francine Couturier

M. Teigner Jacques

Personne invitée :

Administration / Secrétariat

Mme Morel Sabine

Direction :

Mme Sempé Caroline

Personnes excusées:

Collège des Sœurs de la Charité :

Sœur Dominique Metrailler

Destinataires du Compte-rendu :

Titulaires et suppléants.

Et affichage interne à l'accueil de l'établissement.

1 – Association Maisons Jeanne Antide

La congrégation des Sœurs de la Charité, fondée en 1799 par Sainte Jeanne-Antide Thouret, représente aujourd'hui 2700 Sœurs présentes dans 27 pays à travers le monde.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la congrégation a regroupé 4 EHPAD : EHPAD Notre Dame au Pecq (78), EHPAD Notre Dame des Cèdres à Montagney (70), EHPAD de Saint Ferjeux à Besançon (25) et EHPAD Les Balcons du Lac à Thonon-les-Bains (74) en une seule association, l'Association Maisons Jeanne Antide. Ce regroupement a pour but de mutualiser les moyens et les compétences afin de diffuser les mêmes valeurs et le même charisme dans toutes les maisons dans un esprit d'accueil, de service des pauvres, en faisant passer la tendresse du Père.

Le nouveau Conseil d'administration est composé de 6 Sœurs et de 4 Laïcs. La présidente du CA est la Supérieure Provinciale, Sœur Margueritte Tissot. Chaque établissement est suivi par 2 membres référents du CA que sont Sœur Francine Couturier et Mr Olivier Rosset pour Les Balcons du Lac.

2 – Contrat de séjour et règlement de fonctionnement

Le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement ont été repris dans leur globalité par la direction et le secrétariat dans un souci de simplification et de cohérence entre les deux documents.

- Changement du nom de l'Association gestionnaire

- Ajout d'annexes (directives anticipées, révision du trousseau, autres frais, caution)
- Clarification de la facturation en cas d'absence : pas de facturation de la dépendance dès le 1^{er} jour d'absence, facturation de la totalité de l'hébergement les 3 1ers jours puis à partir du 4^e jour déduction du forfait journalier hospitalier (soit 18€).
- Période d'essai d'un mois pour toute entrée en hébergement permanent.

3 – Tarifs 2015

En l'absence d'arrêté officiel de tarification de la part du Conseil Général, Mme Sempé ne peut donner que des éléments obtenus lors d'une conversation téléphonique et qui ne sont pas encore définitifs :

- Tarif hébergement définitif : augmentation de 1.17% soit 67.17€ jour
- Tarif hébergement temporaire : identique à 2014 soit 78.58€ jour
- Tarif dépendance GIR 5-6 : 6.05€ ce qui fait une augmentation de 1.02€ pour l'hébergement + ticket modérateur dépendance pour le résident et/ou sa famille
- Tarif dépendance GIR 3-4 : 14.32€
- Tarif dépendance GIR 1-2 : 22.17€

Les représentants de familles demandent à être informés lors d'un changement de GIR de leur proche.

4 – Animation et vie sociale

Boutique : depuis le 10 mars 2015 l'établissement offre aux résidents les services d'une petite boutique. Il s'agit d'une armoire située au 2^e étage. La boutique sera ouverte tous les lundis matins, sera tenue par les animatrices et proposera des produits de 1^e nécessité ainsi que des cartes postales, revues, biscuits, ...Ce projet a été monté par 3 élèves du Lycée de 3 Vallées.

Journal : à compter du mois d'avril, l'EHPAD disposera de son journal interne. Ce sera un trimestriel. Le contenu a été discuté avec les résidents. Il sera distribué sous forme papier à tous les résidents puis sous format informatique aux familles et personnels.

Minibus : suite à plusieurs dossiers de demande de subvention réalisés il y plus d'un an, l'EHPAD a obtenu une subvention de la Fondation Hôpitaux de France Hôpitaux de Paris présidée par Bernadette Chirac d'un montant de 19000€ pour l'achat d'un minibus adapté de 9 places dont 3 à 4 fauteuils roulants. Le projet étant de 40000€ nous travaillons aujourd'hui pour faire baisser le coût du projet et pour rechercher le financement de la 2nde moitié.

Informatique : Le Rotary Thonon Léman nous a remis le 9 mars 2015 un chèque de 1300€ afin de réaliser un projet informatique sur la structure. Nous allons pouvoir acheter une tablette tactile adaptée aux résidents avec stylet, clavier et support afin de pouvoir initier les personnes âgées à l'informatique et à internet mais également afin de

pouvoir les accompagner dans leurs échanges avec leurs proches éloignés géographiquement.

5 – Projets 2015

L'année 2015 est l'année du renouvellement aux Balcons du Lac, nous devons renouveler notre projet d'établissement (fin 2015) ainsi que notre convention tripartite (février 2016). Pour ce faire nous nous basons sur les observations des évaluations internes et externes et nous travaillons sous forme de groupe de travail avec le personnel.

Afin de faire un rapport régulier sur cette démarche au CVS et de l'inclure dans les discussions des réunions tous les 2 mois seront organisées pendant l'année.

6 – Questions diverses

- **Repas** : selon les unités (ex :Village) les quantités ne sont pas suffisantes
- **Linge** : à leur entrée les résidents doivent avoir suffisamment de linge pour permettre au personnel les changes nécessaires. Les vêtements doivent également être en correspondance avec la saison. Le personnel doit faire attention lorsqu'il accompagne pour le repas et éviter de tâcher les résidents.
- **Serviettes de tables** : une étude est en cours afin de supprimer les bavoires jetables et de les remplacer par des bavoires en tissu dont nous gèrerons l'entretien en interne.

- **Sécurité** : l'entreprise pour la fermeture du groupe électrogène vient sur site mercredi afin de revoir son devis selon les directives du bureau de contrôle. Réalisation prévue dans l'année.

Monsieur MAILLAN,

Président du CVS.